548 10765

GAZ DE FRANCE
23. rue Philibert Delorme
75840 PARIS CEDEX 17

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tal de COMMERCE de PARIS
31 1 1996
58321

PROCES-VERBAL DE LA REUNION n° 583

du 22 mai 1996

Présents :

M. GADONNEIX

Mme CHICOYE

MM. BARBAT
BARRAULT
DA SILVA
DELEZAY
d'HAUTEFEUILLE
GAILLARD
GRIHON
GUILLET
JAFFRE
LEFRANC
MARTIN
ORIOT
PAIN
PARISOT

Représentés : MM. GRASSET par Mme CHICOYE
LEMIERRE par M. PAIN

Assistent à la réunion :

M. BATAIL, Commissaire du Gouvernement - M. ARLETTE, Commissaire du Gouvernement adjoint - M. d'ESNEVAL, Contrôleur d'Etat - M. FRACHON, Secrétaire du Conseil Supérieur Consultatif des Comités Mixtes à la Production - MM. MAIRE, BALAZUC, LEBLANC, Directeurs Généraux adjoints - MM. COSSON, DAUGER, DEYIRMENDJIAN, DUHEN, FRANCONY, GEORGE, MAGD, MATHIAS, Directeurs - MM. PELLEGRINO, REBOIS, Directeurs adjoints - M. TANGUY, Secrétaire du Conseil, assisté de Mme Françoise NIEMTCHINOW.

A 15 heures, le Président GADONNEIX ouvre la séance et fait part des excuses pour leur absence de MM. GRASSET et LEMIERRE qui ont respectivement donné pouvoir à Mme CHICOYE et M. PAIN.

I - Approbation du procès-verbal du 17 avril 1996

En l'absence d'observation, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 avril est approuvé.

II - Exposé du Président et de la Direction Générale

Le Président GADONNEIX félicite tout d'abord au nom du Conseil, M. Jean BALAZUC, Directeur Général Adjoint, qui par décret du Président de la République en date du 13 mai est élevé au grade de Commandeur dans l'Ordre National du Mérite.

Il informe ensuite les membres du Conseil de décisions importantes concernant la réorganisation de l'Etat-Major de l'entreprise. L'entreprise évoluant dans un contexte en pleine mutation, il lui a semblé en effet nécessaire d'adapter son organisation à ces évolutions en tenant compte des hommes et des femmes de l'entreprise et de leur motivation. Il a donc décidé de renforcer la cohésion entre la Présidence et la Direction Générale, souhait partagé par les pouvoirs publics, et de resserrer l'Etat-Major afin d'avoir la garantie d'un système de décisions simple, transparent, réactif et de développer une forme de collégialité. De plus, la nouvelle organisation intègre la nomination de M. LEBLANC comme Directeur Général Adjoint, chargé de suivre et de définir en liaison avec la Direction du Personnel et des Relations Sociales la politique sociale, mais qui a gardé jusqu'à présent et temporairement ses fonctions de Directeur de la Recherche, et le souhait de M. BALAZUC, Directeur Général Adjoint, de faire valoir ses droits à la retraite au 1er juillet 1996. Les décisions annoncées prendront donc effet à cette date.

Le Président rappelle ensuite les priorités stratégiques qu'il a définies pour l'entreprise, à savoir l'importance accordée à la cohésion sociale, la nécessité de progresser en terme de performance dans les métiers de base et les missions de service public en France soit, faire plus, mieux et moins cher et enfin le développement à l'international. Il annonce que, dans ce contexte, il a décidé de procéder à la nomination de M. MAIRE qui devient Directeur Général Délégué, et de M. DEYIRMENDJIAN, qui devient Directeur Général Adjoint au côté de M. LEBLANC. Ainsi l'Etat-Major sera composé autour du Président, du Directeur Général Délégué et de deux Directeurs Généraux Adjoints. Les responsabilités des uns et des autres sont à comprendre dans le contexte de la création d'un Comité de Direction et d'un Comité Stratégique. Le Comité de Direction a pour vocation de prendre toutes les décisions ayant une importance significative pour l'entreprise et est composé du Président, du Directeur Général Délégué, des deux Directeurs Généraux Adjoints, du Directeur d'EDF GDF SERVICES, M. FRANCONY et du Directeur des Services Financiers et Juridiques, M. COSSON. Le Comité Stratégique comprend l'ensemble des Directeurs, les Inspecteurs Généraux, les Présidents de COFATHEC et de SOFREGAZ. Il a vocation d'évoquer les grands enjeux stratégiques de l'entreprise sur des dossiers préparés par la Délégation à la Stratégie et à la Gestion. Il se réunit une fois par mois.

M. MAIRE préside en l'absence du Président le Comité de Direction et le Comité Stratégique ; il a en charge la gestion budgétaire et financière du groupe, le développement des activités du pôle thermique et de l'ingénierie SOFREGAZ.

M. DEYIRMENDJIAN, Directeur Général Adjoint, reste Directeur de la Délégation Internationale. Il s'occupe des activités internationales, des approvisionnements, et est en outre, chargé des relations commerciales avec les grands groupes intervenant en France et à l'étranger. Il suit à ce titre les activités "mouvements de gaz" et "bilan gaz".

M. LEBLANC est chargé de la politique sociale en liaison avec la Direction du Personnel et des Relations Sociales et reprend la plupart des activités que suivait M. BALAZUC, soit les activités techniques, commerciales et de développement en France, ainsi que les activités techniques du groupe.

Parallèlement, M. BAYLE est nommé Directeur de la Recherche et M. LARVOR, Directeur Délégué à la Direction de la Production et du Transport.

Le Président GADONNEIX donne quelques informations sur les parcours au sein de l'entreprise de ces hommes qui doivent, dans son esprit, contribuer à faire évoluer Gaz de France dans le moyen terme. Avant d'ouvrir le débat sur le sujet, il indique que c'est volontairement qu'il n'a pas fait de huis clos estimant que chacun était en mesure d'entendre les remarques des uns et des autres.

certifié conforme
le secrétaire du Conseil

GAZ DE FRANCE
23, rue Philibert Delorme
75840 PARIS CEDEX 17

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCES-VERBAL DE LA REUNION n° 584

du 26 juin 1996

Présents :	M.	GADONNEIX		
	Mme	CHICOYE		
	MM.	BARBAT		
		BARRAULT		
		DA SILVA		
		GUILLET		
		LEFRANC		
		MESTAS		
		MARTIN		
		ORIOT		
		PAIN		
		PARISOT		
Représentés :	MM.	d'HAUTEFEUILLE	par	M. ORIOT
		GAILLARD	par	M. GUILLET
		GRASSET	par	M. MARTIN
		JAFFRE	par	M. GADONNEIX
		LEMIERRE	par	M. PAIN
Absent :	M.	GRIHON		

Assistent à la réunion :

M. BATAIL, Commissaire du Gouvernement - M. d'ESNEVAL, Contrôleur d'Etat - MM. MAIRE, LEBLANC, Directeurs Généraux adjoints - MM. COSSON, DAUGER, DETOURNE, DEYIRMENDJIAN, DUHEN, FRANCONY, MAGD, MATHIAS, Directeurs - M. MONNIER, Directeur adjoint - M. TANGUY, Secrétaire du Conseil, assisté de Mme Françoise NIEMTCHINOW, M. SIRE.

A 15 H 10 le Président GADONNEIX ouvre la séance et fait part des excuses pour leur absence de MM. d'HAUTEFEUILLE, GAILLARD, GRASSET, JAFFRE, LEMIERRE qui ont donné respectivement pouvoir à MM. ORIOT, GUILLET, MARTIN, GADONNEIX et PAIN. Il signale également l'absence de M. ARLETTE et accueille M. MESTAS qui remplace M. DELEZAY parti en inactivité. Il laisse immédiatement la parole à M. DA SILVA qui a souhaité faire une déclaration préalable au nom de la Fédération qui le parraine.

Certifié conforme
le Secrétaire du Conseil